



MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE DU BENIN

Conseil agricole - Santé communautaire - Alphabétisation et Education
des adultes - AGR des femmes



Guide du Conseiller sur les Restitutions aux Producteurs

TOME 2 :
Restitutions technico-économiques individuelles
Optimisation d'un système de production



MRJC / Juillet 2014



SOMMAIRE

Avertissement	3
<i>1^{ère} étape :</i>	
Présenter le contexte	6
<i>2^{ème} étape :</i>	
Calculer le coût de production	7
<i>3^{ème} étape :</i>	
Interroger le coût de production	20
<i>4^{ème} étape :</i>	
Décomposer le coût de production	27
<i>5^{ème} étape :</i>	
Trouver des solutions	39

AVERTISSEMENT

Ce manuel est destiné aux conseillers CEF et aux animateurs relais qui travaillent au sein du PADYP afin d'appuyer leur capacité d'analyse et de diagnostic des systèmes d'exploitation des producteurs.

Rédigé de manière innovante dans un langage simple sous la forme d'un dialogue entre un conseiller CEF et un producteur, ce document constitue un guide pratique qui fournit aux utilisateurs une démarche concrète et empirique de restitution des résultats technico-économiques individuels au terme d'une saison ou d'une campagne agricole.

Toutes les données technico-économiques contenues dans le document ne sont à prendre au pied de la lettre et à transposer dans n'importe quelle zone agro-écologique. Elles doivent être relativisées et adaptées en fonction des réalités agro-écologiques et socio-économiques spécifiques.

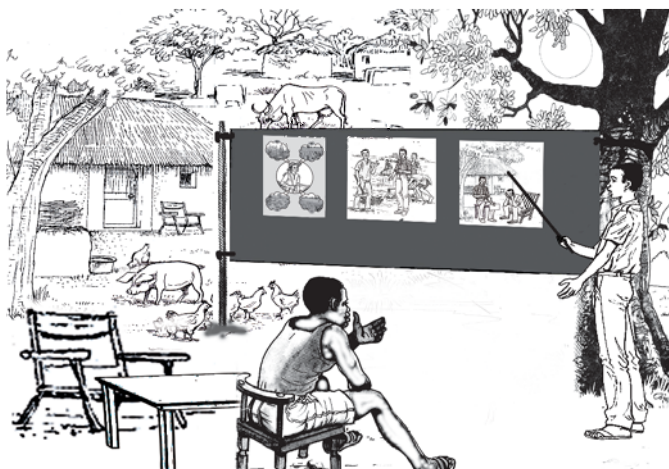
MRJC-Bénin

TOME 2

**RESTITUTIONS
TECHNICO-ÉCONOMIQUES
INDIVIDUELLES**

Optimisation d'un système de production

Première étape **PRÉSENTER LE CONTEXTE**



Conseiller : Baba, nous voici au terme de la campagne agricole au cours de laquelle nous avons mis en place certains outils de gestion pour mieux suivre et optimiser la conduite des différentes productions. Nous avons préparé la campagne en élaborant ensemble ton plan de campagne. Puis nous avons veillé à sa mise en œuvre. Le moment est venu de faire le point, d’apprécier et d’analyser les résultats de production obtenus. Aujourd’hui nous allons travailler essentiellement sur les résultats du maïs. Pour ce travail, nous avons besoin de ton plan de campagne, de la fiche parcellaire de ta parcelle de maïs et de mon cahier de suivi.

Baba : Très bien. Voici la représentation schématique de plan de campagne que nous avons élaborée. Quant à la fiche parcellaire, vous me l'aviez prise la dernière fois.

Conseiller : Oui et c'était justement pour préparer cette séance de restitution. Donc nous avons tout ce qu'il nous faut. Nous pouvons commencer le travail.

Baba : Oui en effet.

Deuxième étape

CALCULER LE COÛT DE PRODUCTION DE LA PARCELLE DE MAÏS



Conseiller : Donc comme tu le sais, la première chose que nous allons faire, c'est calculer le coût de production. Est-ce que tu te souviens encore de ce que c'est ?

Baba : Oui. Le coût de production correspond à l'ensemble des charges entrant dans le cycle de production de la spéculation considérée.

Conseiller : Ah tu t'en souviens !

Baba : Mais bien-sûr. Ce n'est pas la première fois que nous nous adonnons à cet exercice. C'est précisément la troisième campagne agricole.

Conseiller : Tout à fait Baba. Et nous avons dit qu'il peut être rapporté à la superficie ou à la quantité de produit. Et à propos des charges, nous avons dit qu'il y en existe quatre (04) sortes. Tu peux me les rappeler ?

Baba : Oui. On distingue les charges opérationnelles, les charges de structure, les charges supplétives et les... euh... je ne sais plus !

Conseiller : Formidable Baba ! Effectivement ce sont les trois charges habituellement connues. Mais il y a également les charges que nous allons qualifier d'«exceptionnelles». Ce sont des charges qui ne sont ni opérationnelles, ni supplétives.

En conséquence, on peut écrire que :

**CP (coût de production) = Charges Opérationnelles (CO)
+ Charges de Structure (spécifique + non spécifique) +
charges supplétives + charges exceptionnelles.**

On va considérer un à un les différents types de charges et les calculer.

Baba : C'est d'accord.

Conseiller : Très bien, commençons par les charges opérationnelles.

Les Charges Opérationnelles

Elles varient en fonction du volume de l'activité. Sont regroupées dans cette catégorie les charges liées à la main d'œuvre occasionnelle et aux intrants.

Calculons les charges de la main d'œuvre occasionnelle (Moc). On se basera sur les données de la fiche parcellaire.

FICHE DE PREVISION ET DE REALISATION DES OPERATIONS CULTURALES POUR LA PRODUCTION DU MAÏS																											
Nom Prénom exploitant:		BABA BADJI				Commune:		Dassa		Village: Loulé																	
N° Exploitation:		12		2,5 ha		N° Parcelle:		1		Engrais:		NPK (150 kg), Urée (150 kg)															
Surf parcelle:		Quantité semences:		120 kg		Pesticides:																					
OPERATIONS		Fév		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Oct		MOC		MOF		INTRANTS			
		S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	Qté	Montant
1	Défrichage	○	○	x																					50000		
3	Labour		○	○	x																				33750	22500	
4	Semis		○	○		x																			5000	10000	60kg 9000
	Re-semis						○																		5000	10000	60kg 9000
5	1er sarclage						○	○																	18000	12000	
6	Epannage NPK								x																13500	9000	150kg 37000
7	Epannage Urée									○	○														13500	9000	300kg 74000
8	Sarco-bulage									○	○														30000		
9	3ème sarclage															○	○								18000	12000	
10	4ème sarclage																	x							30000	7500	
	Récolte																								6000	1500	
	Despathage																										
	Egrenage et conditionnit																								55500		
	Transport																								18900	7000	
	Totaux																										
TOTAL DES CHARGES OPERATIONNELLES /MOC +																											

Légendes														
Prévision	X													
Prévision et réalisation	⊗													
Réalisation sans prévision	○													
FICHE DE CALCUL DES MARGES BRUTES DES PARCELLES														
N° Exploitation:	N° Parcelle:													
PRODUIT D'ACTIVITES	Quantité	Prix Unitaire												
Dons	3750 kg	200 FCFA												
Autoconsommation														
Vente collective														
Vente individuelle														
Stocks														
		750 000 FCFA												
TOTAL DES PRODUITS D'ACTIVITES														
RAPPEL TOTAL DES CHARGES OPERATIONNELLES														
MARGE BRUTE = TOTAL PRODUITS D'ACTIVITES - TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES														

Moc = 37.500 (labour) + 5.000 (semis) + 5000 (resemis)
+ 18.000 (1er sarclage) + 13.500 (épandage NPK) + 13.500
(épandage Urée) + 30.000 (sarclo-buttage) + 18.000 (3ème
sarclage) + 18.000 (4ème sarclage) + 30.000 (récolte) + 6.000
(déspathage) + 55.500 (égrenage et conditionnement) +
18.900 (transport) = 265 150 FCFA

Moc = 265 150 FCFA

Calculons à présent les charges des intrants. Baba, sais-tu ce qu'on appelle « intrants » ?

Baba : Oui, ce sont les engrais, les herbicides et les pesticides.

Conseiller : Pas seulement. Les intrants, Baba, c'est tout ce qui a été consommé dans le processus de production. A ce titre, les frais de carburation, de communication de même que ceux relatifs aux repas des ouvriers sont également des intrants. Je calcule :

Charges semences = 9 000 + 9 000
= 18 000 FCFA

Charges engrais = 37 000 + 74 000
= 111 000 FCFA

Les frais de carburation et de communication, tu les estimes à combien pour le compte de cette parcelle de maïs ?

Baba : Environ 25 000 francs.

Conseiller : Et pour ce qui est des repas des ouvriers ?

Baba : Environ 20 000 francs.

$$\begin{aligned} \text{Charges Intrants} = & 18\,000 \text{ FCFA (semences)} + 111\,000 \text{ FCFA} \\ & (\text{engrais}) + 25\,000 \text{ FCFA (carburant et communication)} + 20 \\ & 000 \text{ FCFA (repas des ouvriers)} = 174\,000 \text{ FCFA} \end{aligned}$$

Baba : L'ensemble des charges opérationnelles se calcule comme suit :

$$\begin{aligned} \text{CO} &= \text{Moc} + \text{charges intrants} \\ &= 265\,150 + 174\,000 = 439\,150 \text{ FCFA} \\ \underline{\text{CO}} &= \underline{439\,150 \text{ FCFA}} \end{aligned}$$

Conseiller : Bravo, Baba, c'est exact ! A présent, nous allons calculer les charges de structure.

Les Charges de Structure (CS)

Elles relèvent de la décision même de réaliser l'activité et n'ont rien à voir avec le volume qu'elle puisse prendre. Elles peuvent être spécifiques ou non spécifiques, c'est-à-dire communes.

Charges de structure spécifiques (CSS)

Conseiller : Baba, quand est-ce que les charges de structure sont dites spécifiques ?

Baba : Elles sont dites spécifiques lorsqu'elles s'appliquent à une seule spéculation, animale ou végétale.

Conseiller : C'est exact ! Et comment peut-on calculer ces charges dans le cas de ta parcelle de maïs ?

Baba : Dans le cas d'espèce, c'est uniquement mon semoir à maïs qui est concerné. Je l'ai acquis il y a deux ans à 40 000 francs CFA et je compte l'amortir à la fin de la campagne prochaine. Donc les charges de structure spécifiques se calculent comme ci-après :

Charges de structure spécifique (CSS) : $40\,000/4 = 10\,000$ FCFA

Conseiller : Ce n'est pas tout. Qu'en est-il des sacs destinés au conditionnement du produit ?

Baba : J'en ai acheté 38 à 500 francs l'unité. J'en utiliserai six (06) pour conditionner le maïs destiné à l'autoconsommation. Ces six (06) sacs, je pense les utiliser pour trois ans. Les 32 restants seront cédés avec le produit.

Conseiller : Ce sont donc des charges de structure spécifiques. Nous devons en tenir compte.

Baba : Oui c'est vrai.

Conseiller : Ce qui donne : $500 \times 6/3 = 1000$ FCFA. En conséquence, les charges de structure spécifiques se calculent comme ci-après :

$$\begin{array}{rcl} \text{CSS} & = & 10\,000 + 1000 = 11\,000 \text{ FCFA} \\ \underline{\text{CSS}} & = & \underline{11\,000 \text{ FCFA}} \end{array}$$

Calculons à présent les charges de structure non spécifiques.

Charges de structure non spécifiques ou communes (CSC)

Elles sont dites non spécifiques ...

Baba : lorsqu'elles s'appliquent à plusieurs spéculations animales et/ou végétales. Dans le cas d'espèce, il s'agit du petit outillage (houes, machettes, hachettes) et de la moto.

Conseiller : oh, ...oui c'est bien ça. Quelles sont –elles ?

Baba : J'ai utilisé 5 houes, 3 coupe-coupe, 3 hachettes sur un total de 12 ha durant toute la campagne. Les houes et deux des trois coupe-coupe ont été acquis l'année antérieure respectivement à 1200 francs l'unité et à 2500 francs l'unité. Les hachettes, deux ans auparavant à 2000 francs l'unité. Je les utiliserai encore la campagne

prochaine avant de penser à les renouveler.

Conseiller : Très bien. Qu'en est-il du dernier coupe-coupe ?

Baba : Le dernier coupe-coupe acquis il y a quatre ans, a été amorti la campagne dernière. Néanmoins, je l'ai encore utilisé pour la toute dernière fois, mais uniquement dans le champ de maïs. Sa valeur vénale est de 250 francs.

Conseiller : C'est tout ?

Baba : Oui c'est tout.

Conseiller : La formule de calcul des charges de structure communes se présente donc comme ceci :

CSC (non spécifique) = CSC (moto) + CSC (coupe-coupe)
+ CSC (houes) + CSC (hachettes)

Baba : Laisse-moi essayer de calculer ça.

Conseiller : D'accord, vas-y, calcule !

Baba : Je prends un à un les éléments considérés :

$$\begin{aligned}\text{CSC (moto)} &= [(250\,000 \times 60\%/5)] \times 2,5/12 \\ &= 6\,250 \text{ FCFA}\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}\text{CSC (houes)} &= [(1200 \times 5/3)] \times 2,5/12 \\ &= 416,67 \text{ FCFA}\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}\text{CSC (coupe-coupe)} &= [(2500 \times 2/3)] \times 2,5/12 \\ &= 347,22 \text{ FCFA}\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}\text{CSC (hachette)} &= [(2000 \times 3/4)] \times 2,5/12 \\ &= 312,5 \text{ FCFA}\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}\text{CSC} &= 6\,250 + 416,67 + 347,67 + 312,5 \\ &= 7326,84 \approx 7\,330 \text{ FCFA}\end{aligned}$$

$$\underline{\text{CSC} = 7\,330 \text{ FCFA}}$$

L'ensemble des Charges de Structure (CS) se calcule en conséquence comme suit :

$$\begin{aligned}\text{CS} &= \text{CSS} + \text{CSC} \\ &= 11\,000 + 7\,330 = 18\,330 \text{ FCFA}\end{aligned}$$

$$\underline{\text{CS} = 18\,330 \text{ FCFA}}$$

Conseiller : Tu mérites de vifs applaudissements...vraiment !

Baba : Merci Conseiller.

Les Charges Supplétives (CSup)

Conseiller : Nous allons maintenant nous intéresser au 3ème type de charges, c'est-à-dire les charges supplétives.

Comme tu le sais bien, Baba, je ne vais pas te poser la question, les charges supplétives, ce sont...

Baba : Les charges liées à la valorisation de la main d'œuvre familiale.

Conseiller : C'est correct. Tu peux les calculer ?

Baba : Oui.

$$\begin{aligned} \text{Mof} &= 50.000 \text{ (défrichage)} + 22.500 \text{ (labour)} + 10.000 \\ &\text{(semis)} + 10.000 \text{ (resemis)} + 12.000 \text{ (premier sarclage)} + \\ &9.000 \text{ (épandage NPK)} + 9.000 \text{ (épandage Urée)} + 12.000 \\ &\text{(3ème sarclage)} + 12.000 \text{ (4ème sarclage)} + 7.500 \text{ (récolte)} + \\ &1.500 \text{ (déspathage)} + 7.000 \text{ (transport)} = 162\ 500 \text{ FCFA} \\ \underline{\text{CSup}} &= \underline{162\ 500 \text{ FCFA}} \end{aligned}$$

Conseiller : C'est exact. Nous allons enfin nous intéresser aux charges exceptionnelles.

Charges exceptionnelles :

Ce sont des charges qui ne sont ni opérationnelles ni structurelles :

1- La durée d'utilisation de ton vieux coupe-coupe n'excède pas une campagne agricole. Il ne s'agit donc pas d'une charge de structure. Il ne s'agit pas non plus d'une charge opérationnelle en tant que telle ; car il est après tout

question d'un matériel et pas d'un intrant.

2- Tu as précédemment dit que les 32 sacs restants sont à céder avec le produit sous une forme ou une autre. Ces 32 sacs sont des matériels ; mais étant donné que leur durée de vie n'excède pas un an dans l'exploitation du producteur, on ne peut les considérer comme tels.

Ce qui permet d'écrire : $32 \times 500 \text{ FCFA} = 16\,000 \text{ FCFA}$

En conséquence,

$$\text{CE}_{\text{Ex}} = 250 \text{ FCFA} + 16\,000 \text{ FCFA} = 16\,250 \text{ FCFA}$$

Baba me suit ?

Baba : Oui conseiller, je te suis avec intérêt.

Conseiller : En conséquence, le Coût de Production pour les 2,5 ha se calcule comme ci-après :

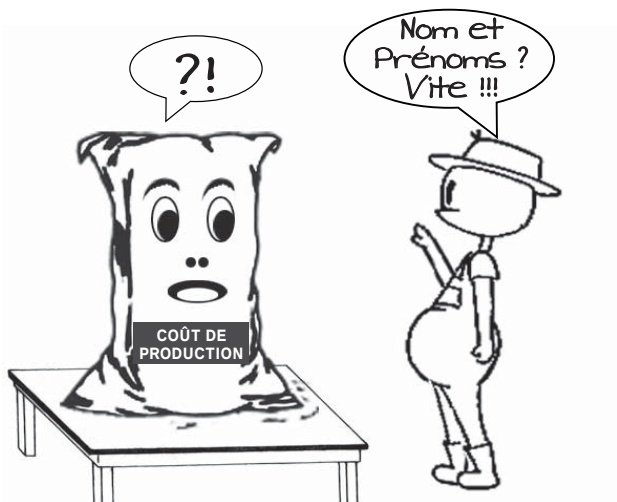
$$\begin{aligned} \text{CP (2,5 ha)} &= 439\,150 + 18\,330 + 16\,250 + 162\,500 \\ &= 636\,230 \text{ FCFA} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{CP (100 kg)} &= 636\,230 / 37,5 = 16\,966,13 \\ &\approx 16\,970 \text{ FCFA/sac de 100 kg} \end{aligned}$$

ATTENTION ! Il est fondamental que le coût de production soit rapporté à un conditionnement couramment utilisé par le producteur. Dans le Zou par exemple, les producteurs utilisent

souvent le « Sogo ». Dans les communes de Dassa et de Glazoué c'est le « Tchaga » qui est utilisé alors que dans la commune de Bantè, il est plutôt question de « Kprakata ». Le sac de 100 kg est également un conditionnement bien connu de tous les producteurs de nos jours.

Troisième étape **INTERROGER LE COÛT DE PRODUCTION**



Conseiller : Baba, Calculer le coût de production est essentiel. Dans le cas d'espèce, il est de 16 970 FCFA pour un sac de 100 kg de maïs. Cette valeur ou encore ce résultat,

car c'est finalement de cela qu'il est question, laissé en l'état, ne t'apporte aucune information particulière sur son système de production de maïs. Il faut donc interroger le coût de production, c'est-à-dire, le faire « parler » afin d'obtenir des réponses concrètes à un certain nombre de questions précises. Et c'est justement là que le travail de restitution devient encore plus intéressant.

- Ce coût de production obtenu (16 970 FCFA/100 kg), est-ce un bon ou un mauvais résultat ?

C'est la première question que tu dois te poser une fois le coût de production calculé. Il s'agit de clarifier tout de suite ta situation par rapport à ce résultat pour savoir si tu es dans de bonnes ou mauvaises dispositions relativement à un certain nombre d'indicateurs que sont le prix du produit sur le marché (prioritairement), les coûts de production des campagnes agricoles antérieures et si possible les coûts de production de quelques autres producteurs du village.

Premier niveau de comparaison
Par rapport au prix du marché

Conseiller : C'est combien le prix du maïs sur le marché là maintenant ?

Baba : 20 000 FCFA pour le sac de 100 kg. Mais il pourrait grimper jusqu'à 20 500 FCFA voire 21 000 FCFA !

Conseiller : Comme il peut baisser sous les 20 000 FCFA, ne l'oublie surtout pas. Nous ne devons pas tomber dans la spéculation facile, mais nous en tenir à ce que nous avons là actuellement sur le marché. Car, sur le marché des produits agricoles, il n'y a jamais aucune certitude.

Baba : C'est une réalité, tu as raison.

Conseiller : Donc, 20 000 FCFA pour le sac de 100 kg de maïs. Ce prix du marché est au-dessus de ton coût de production...C'est un...

Baba : C'est un très bon résultat ! Oui.

Conseiller : Je voulais juste dire que c'est un bon signe.

Deuxième niveau de comparaison
Par rapport aux coûts de production antérieurs

Conseiller : Le coût de production de cette campagne agricole

pour le maïs (16 970 FCFA) est largement supérieur à celui de la campagne dernière (12 160 FCFA) même si il est légèrement inférieur à celui d'il y a deux ans (17 100 FCFA). C'est un très mauvais résultat de ce point de vue.

Baba : C'est bien ce que je me disais...

Conseiller : Il n'y a encore rien de dramatique. Cela signifie juste que la dynamique de baisse de coût de production dans laquelle nous venions de nous lancer est brisée.

Baba : L'idéal aurait été que le coût de production de maïs de cette campagne-ci soit encore inférieur ou au moins égal à celui de la campagne écoulée.

Conseiller : Oui, Baba. Cela dit, le coût de production n'est pas indéfiniment compressible. Il y a une limite. Et les 12 160 FCFA/100 kg obtenus la campagne écoulée étaient déjà un excellent résultat.

Première conclusion : Globalement Baba, même si tu enregistres un mauvais résultat par rapport à la campagne écoulée, tu peux te montrer satisfait à ce niveau d'analyse. Ton coût de production, de 16 970 FCFA/100 kg est en deçà du prix sur le marché (20 000 FCFA/100 kg). C'est, et j'insiste là-dessus, juste un bon signe.

- Dans quelle marge ce coût de production obtenu (16 970 FCFA/100 kg), est-ce un bon résultat ?

Conseiller : Baba, Nous venons de voir que ton résultat est positif, du moins à un niveau de comparaison donné (prix du maïs sur le marché). Mais cela n'est pas suffisant. Car nous ne devrions pas perdre de vue que ton désir ultime est de réaliser les objectifs qualitatifs que tu t'étais fixés en début de campagne ; eux-mêmes conditionnés par l'atteinte des objectifs quantitatifs définis pour chaque spéculation.

Baba : Il s'agira donc à ce niveau, d'apprécier si ce résultat est conforme aux prévisions de mon plan de campagne.

SAISON	CULTURES/ ACTIVITES	Superficie à ensemencer / quantité à faire (ha)	Production Attendue (tonnes)	Finalité de la production				Marge bénéficiaire escomptée
				Part pour autoconsommation (kg)	Part pour don (kg)	Part pour paiement en nature (récolte) kg	Part pour Vente (tonnes)	
Grande saison	Maïs	2,5	5	550	0	200	4,25	212.500
	Ignam	2	30	10000	4000	1000	15	3375 000
Total1		4,5	-	-	-	-	-	3.587.500
Petite saison	Riz	4,5	9	300	-	200	4	200.000
	Soja	3	3	-	-	-	3	150.000
Total2		7,5	-	-	-	-	-	350.000
TOTAL (1+2)								3.937.500

Conseiller : Bien dit Baba, ...bien dit. Suivant ton plan de campagne, tu avais prévu dégager un minimum de 5 000 FCFA par sac de 100 kg de maïs. Mais en fin de campagne, tu ne peux dégager que...combien ? Calcule toi-même !

Baba : $20\,000\text{ FCFA} - 16\,970\text{ FCFA} = 3\,030\text{ FCFA}$ par sac de 100 kg de maïs.

Conseiller : 3 030 FCFA par 100 kg de maïs. Il s'est donc creusé un manque à gagner de 1970 par 100 kg de produit. A l'échelle de l'ensemble de sa production commercialisable, soit 30 sacs (3 750 kg – 750 kg), le manque à gagner s'élève à 59 100 FCFA.

Baba (se prenant sa tête dans ses mains) : C'est terrible !

Conseiller : En réalité, Baba, tes « pertes » vont au-delà de ce chiffre, car la marge bénéficiaire de 5000 FCFA/100 kg de maïs ne constitue qu'un minimum attendu. Baba, tu n'as donc pas atteint tes objectifs quantitatifs du point de vue de la production du maïs.

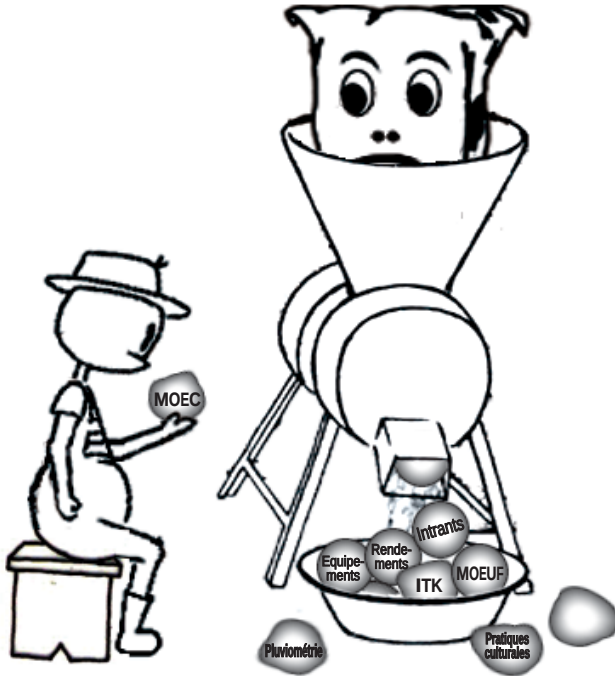
Deuxième conclusion : En résumé, Baba, la meilleure manière de traduire la situation dans laquelle tu te trouves, est de dire que tu as fait un bon résultat mais dans une mauvaise marge, c'est-à-dire sans pouvoir atteindre tes objectifs qualitatifs relatifs au maïs.

Conclusion finale : *Au fond, Baba, c'est un résultat plutôt décevant. A moins que tu ne te rattrapes au niveau des autres spéculations, tu ne pourras pas réaliser les objectifs qualitatifs que tu t'es fixé sans sacrifier tout ou une partie de ta main d'œuvre familiale.*

Baba : Tous ces efforts pour ça. Oh, quelle déception !

Conseiller : Cet échec relatif, Baba, c'est aussi et surtout le mien. Mais le travail n'est pas fini pour autant. Si nous restons là à pleurer sur cet échec et que nous ne cherchons pas à savoir ce qui s'est passé afin d'éviter que cela ne se reproduise, je t'assure Baba, que ce serait ça le vrai échec.

Quatrième étape
DÉCOMPOSER LE COÛT DE PRODUCTION



- Mais que s'est-il donc passé ? Pourquoi Baba obtient-il ce mauvais résultat ?

Conseiller : Baba, il s'agira pour nous d'identifier ensemble les raisons principales susceptibles d'expliquer cette contre-performance. Pour ce faire, nous allons commencer à décomposer le coût de production.

Baba, comme tu peux t'en apercevoir par toi-même, le coût de production est formé de deux éléments...

Baba : le « coût », c'est-à-dire l'ensemble des charges et la « production obtenue ».

Conseiller : C'est parfait. Nous allons donc considérer une à une ces deux composantes et les analyser.

- ***Les charges engagées***

Baba, tes charges opérationnelles et supplétives représentent à elles seules plus de 94 % (précisément 94,56%) de l'ensemble des charges engagées par Baba. C'est donc sur ces deux types de charges que nous devrions nous focaliser. Les charges opérationnelles comme tu le sais, se composent des intrants et de la main d'œuvre occasionnelle.

Baba : Oui

Conseiller : Passons en revue chacun de ces éléments afin d'identifier là où pourraient se trouver d'éventuels dysfonctionnements.

Les intrants : ils représentent 39,62% de tes charges opérationnelles. Ce sont les semences, les engrais, les frais de carburant et de communication et les frais liés aux repas des ouvriers. Les prix que tu as payés pour ces éléments

me paraissent acceptables et proches de ce que d'autres producteurs ont payés.

Baba : Tout à fait. L'engrais par exemple se vend entre 12 000 FCFA et 12.500 FCFA le sac de 50 kg.

Conseiller : Passons ensuite en revue les charges relatives à la *main d'œuvre occasionnelle*. Elles représentent 60,38% des charges opérationnelles. Là, je pense qu'il y a un problème. Car, il ressort de la lecture de la fiche parcellaire de maïs en comparaison avec celles d'autres producteurs de son village comme ton voisin **TONNI** que les frais que tu as engagés pour certaines opérations culturales sont trop élevés. Tiens, par exemple, pour le défrichage, tu as payé...

Opérations culturales	Coût des opérations culturales par hectare (ha)			Observ.
	TONNI	BABA		
Défrichage	15 000	20 000	5 000	+33%
Labour	15 000	22 500	7 500	+50%
Semis	3 000	6 000	3 000	+100%
Sarclage	9 000	12 000	3 000	+33%
Epannage	4 000	9 000	5 000	+125%
Récolte	15 000	15 000	0	+0%
TOTAL	61 000	84 500	23 500	+38,52%

...il apparaît au terme de cette comparaison qu'il y a incontestablement un gros problème à ton niveau quant à ta manière de mobiliser et de gérer ta main d'œuvre occasionnelle.

Baba : Oui, c'est vrai que l'écart est considérable.

Conseiller : C'est le moins que l'on puisse dire Baba. Près de 40% de différence, c'est énorme ! je suppose que c'est sur les mêmes bases que tu as valorisé la main d'œuvre familiale ?

Baba : oui bien sûr. Ce qui s'est passé, c'est que les ouvriers qui travaillaient pour moi n'étaient pas disponibles. J'ai donc dû faire avec ceux que j'ai trouvés.

Conseiller : Tu comprends Baba qu'en valorisant la main d'œuvre familiale sur les mêmes bases que la main d'œuvre occasionnelle, tu surévalues également celle-ci ; ce qui ne contribue qu'à dégrader ton coût de production. Il s'en trouve que ta façon de mobiliser et de gérer la main d'œuvre occasionnelle pose problème.

Baba : je suis entièrement d'accord

Conseiller : Donc Premier problème détecté.

- ***La production obtenue***

Conseiller : Baba nous venons de passer en revue la première composante du coût de production, ce qui nous a permis de détecter un premier problème. Nous allons dépouiller à présent la seconde composante du coût de production qu'est ...

Baba : la production elle-même.

Conseiller : C'est bien ça. La production de ta parcelle de maïs est de 3 750 kg (3,75 tonnes). Comme tu le sais, la production est déterminée par le rendement à l'hectare. Le rendement qui découle de tes 3 750 kg de maïs est de 1 500 kg à l'hectare. Or, tu avais prévu obtenir au moins 2 tonnes à l'hectare. Ton rendement est donc largement en deçà de ta prévision.

Baba : Cela montre qu'un malheur ne vient jamais seul, conseiller. Le proverbe dit vrai.

Conseiller : Non, cela montre surtout que le coût de production n'est pas un mauvais résultat uniquement parce que les coûts de la main d'œuvre occasionnelle sont élevés, mais également parce qu'il y a des problèmes au niveau du rendement.

Baba : Je pense que tu dis vrai.

Conseiller : Or, le rendement résulte de la combinaison de deux facteurs importants. Peux-tu me les citer ? On en avait déjà parlé.

Baba : Je sais qu'on en avait parlé, mais ...je ne m'en souviens plus.

Conseiller : la pluviométrie et la fertilité du sol.

Baba : Ah oui c'est ça, c'est ça !

Conseiller : Analyser la production Baba, revient donc à analyser ces deux facteurs :

- La Pluviométrie

Baba : conseiller, comme tu le sais, la campagne agricole a connu d'énormes perturbations pluviométriques caractérisées par des périodes d'absence de pluies à des moments critiques de développement des plants de maïs comme « la levée ». Il faudrait vraiment que nous trouvions des solutions à ce problème.

Conseiller : C'est vrai. Donc, Deuxième problème identifié.

- **La fertilité du sol**

Baba : Quant à la fertilité du sol, tu sais bien que la terre n'est plus fertile comme au temps de nos grands-parents. C'est un autre problème important auquel je suis confronté comme de nombreux autres agriculteurs.

Conseiller : Baba, Le concept de « fertilité du sol » est vaste. On ne peut le laisser en l'état et le considérer comme un problème. Car nous aurions du mal à circonscrire nos réflexions et donc à identifier les problèmes précis qui expliquent notre contre-performance. Cela dit, la fertilité du sol est sous l'influence de deux facteurs fondamentaux : l'itinéraire technique que tu as mis en œuvre et les pratiques culturales que tu as déployées sur ta parcelle de maïs. Nous allons donc analyser un à un ces deux facteurs.

Baba : Allons-y !

- L'itinéraire technique mis en œuvre par Baba

Conseiller : A la lecture de ta fiche parcellaire de maïs, il apparaît nettement que tu n'as pas respecté l'itinéraire technique que tu avais prévu mettre en œuvre et que j'avais approuvé. Pourquoi ?

Baba : Effectivement, j'avais prévu de commencer le défrichage à partir de la première semaine de mars. Mais il y avait eu quelques pluies fin janvier et début février. Je m'étais donc dit qu'il serait peut-être bien d'en profiter. J'ai donc commencé effectué les opérations de défrichage, de labour et de semis plutôt que de prévu. Malheureusement, les pluies se sont arrêtées ; ce qui a rendu la levée des plants de maïs particulièrement difficile. J'ai donc dû attendre que les pluies s'installent à nouveau pour faire un re-semis suivi d'un premier sarclage pour faciliter la levée des plants parce que le champ était déjà herbeux. Ensuite, j'ai fait un épandage de NPK un mois plus tard au lieu de deux semaines comme tu me l'as recommandé, parce que je n'avais plus assez d'argent, la faute à ce re-semis imprévu qui m'a tout de même coûté 24.000 FCFA. Je me suis dit que je devais non seulement rattraper mon retard par rapport aux autres producteurs, mais également me donner toutes les chances d'avoir un maximum de production. Mais étant donné que la fertilité de ma terre n'est plus très bonne, j'ai pensé régler le problème par un épandage massif d'Urée (300 kg) seulement trois semaines (03) après l'épandage du NPK au lieu

de 125 kg six (06) normalement. Et puis après, je ne sais pas ce qui s'est passé mais mes plants de maïs ne sont pas entrés en floraison et en fructification immédiatement comme ce fut le cas chez mes voisins. J'ai dû faire deux autres sarclages au lieu d'un seul sarclage avant la récolte intervenue un mois après celle de mes voisins.

Conseiller : Comme je te l'avais déjà dit, si tu envisages des modifications dans l'itinéraire technique que nous avons ensemble arrêté, il faudrait d'abord m'en parler.

Baba : Oui, mais...vous savez...vous n'êtes pas là tous les jours...et puis je pensais quand-même bien faire. Alors...

Conseiller : Je sais que je ne suis pas là tous les jours... mais pour des changements aussi importants, il faut vraiment attendre de m'en parler.

Baba : Entendu conseiller.

Conseiller : Il ressort de tes explications, deux problèmes : les perturbations pluviométriques, problème déjà que nous avons déjà identifié et surtout un manque de connaissances sur les types et le fonctionnement des engrais minéraux.

Baba : Effectivement...

Conseiller : En effet, l'Urée et le NPK ne sont pas des engrais minéraux de même type. Le NPK favorise la levée et la construction de la plante. L'Urée favorise la croissance végétative et la montaison des plants de maïs. Mais en appliquant l'Urée seulement trois semaines après le NPK et à une dose de 120kg à l'hectare, c'est-à-dire 140% de plus que ce qui est recommandé, alors même que les plants sont encore en pleine croissance végétative, sans le vouloir, parce que ton objectif était de rattraper son retard et de te garantir un certain niveau de production, a provoqué l'intensification et l'allongement de la phase végétative des plants de maïs, repoussant du coup la période d'entrée en floraison et entraînant un retard dans la maturation des épis de maïs.

Baba : J'ai gaspillé mon argent pour me créer des problèmes là où il n'y en avait pas. Le prix de l'ignorance est parfois dur à payer.

Conseiller : En effet, donc : troisième problème identifié.

Baba : Je suis d'accord.

Conseiller : Intéressons-nous maintenant à tes pratiques culturales. Je sais par exemple que tu as utilisé des semences améliorées comme je te l'avais recommandé.

- Les pratiques culturelles de Baba

Baba : Tout à fait. J'ai utilisé des semences améliorées, comme tu me l'as recommandé. Mais j'ai préféré une variété à long cycle ; car non seulement elle donne des rendements plus élevés que les variétés à cycle court mais également parce que ses qualités organoleptiques sont préférées par les consommateurs.

Conseiller : D'accord. Cela dit, je pense avoir relevé certaines choses dans mon cahier de suivis lors des différentes visites d'exploitation que j'ai conduites durant la campagne sur cette parcelle de maïs. Laisse-moi voir...voilà ! J'ai constaté que ton mode de fumure est essentiellement basé sur l'application des engrais minéraux.

Baba : C'est vrai, conseiller.

Conseiller : Tu dois comprendre que la fumure organique est extrêmement importante. C'est la matière organique qui retient les minéraux et les rend disponibles aux plantes sous des formes assimilables. En conséquence, si ton sol n'est pas assez riche en matière organique, les engrais minéraux que tu appliques...

Baba : ne seront pas efficaces.

Conseiller : Nous pouvons donc parler d'un quatrième problème identifié. Mais ce n'est pas tout Baba ; j'ai également constaté lors de mes suivis, que la façon dont tes femmes appliquent les engrais minéraux n'est pas la bonne. Elles se contentaient de jeter l'engrais à la surface. Cela entraîne beaucoup trop de gaspillage.

Baba : Cette mauvaise pratique d'application des engrais n'a pas duré longtemps. J'y ai mis un terme aussitôt que vous aviez attiré mon attention là-dessus. J'ai rappelé mes femmes à l'ordre et tout est rentré dans l'ordre très rapidement. Je ne pense donc pas qu'il soit judicieux de mentionner cela comme un des facteurs explicatifs de ce mauvais résultat.

Conseiller : D'accord. Je récapitule donc :

Au total, nous avons identifié quatre (04) facteurs susceptibles d'expliquer ce mauvais résultat de coût de production :

- i) Le coût trop élevée de la main d'œuvre occasionnelle
- ii) Des perturbations pluviométriques caractérisées une mauvaise répartition des pluies
- iii) Une application massive et incontrôlée des engrais chimiques
- iv) La non utilisation de fumure organique

Cinquième étape

TROUVER DES SOLUTIONS



- Mais de quelle nature est chacun de ces problèmes identifiés ? : Catégorisation des problèmes

Conseiller : Baba, maintenant que nous avons identifié ces quatre (04) problèmes, nous allons les catégoriser. L'intérêt de la catégorisation réside dans ce qu'elle permet de savoir dans quelle direction chercher les solutions.

Baba : C'est ça.

Conseiller : Considérons le premier problème, « Le coût trop élevée de la main d'œuvre occasionnelle » : nous

pouvons dire qu'il s'agit d'un problème de manque d'informations ; parce que c'est parce que tu n'as pas l'information que tu as payé ces frais de main d'œuvre particulièrement élevé.

Baba : Je suis d'avis.

Conseiller : Considérons à présent le second problème : « Des perturbations pluviométriques caractérisées une mauvaise répartition des pluies » : Comme tu le sais, nous ne pouvons pas forcer la pluie à tomber ; ce que nous pouvons faire, c'est trouver des façons de nous adapter. Nous pouvons donc dire qu'il s'agit d'un problème de manque de connaissances qui appelle un renforcement de capacités. Car, tu ne sais pas comment t'adapter à ces perturbations pluviométriques.

Baba : ça me convient.

Conseiller : Considérons ensuite le troisième problème : « Une application massive et incontrôlée des engrais chimiques » : Il s'agit là également d'un problème de manque de connaissances sur les engrais minéraux : type, modes de fonctionnement et d'application. Un renforcement de capacités s'impose là aussi.

Baba : Tout à fait.

Conseiller : Considérons enfin le quatrième et dernier

problème : « La non utilisation de fumure organique » : Cela relève aussi d'un manque de connaissances sur le rôle et l'importance de la matière organique dans le sol. Un renforcement de capacités sera nécessaire là également.

Baba : C'est bon.

- Quelles solutions envisager pour ces différents problèmes identifiés

Conseiller : A présent Baba, il nous faut trouver des solutions aux problèmes identifiés et ainsi catégorisés. Concrètement, nous avons deux catégories de problèmes...

Baba : Les problèmes de manque d'informations et les problèmes de manque de connaissances qui appelle un renforcement de capacités.

Conseiller : C'est tout à fait ça. Nous allons donc considérer chaque problème et essayer d'apporter les solutions appropriées.

Problème identifié	Activités envisagées	Décision prod
<i>Le coût trop élevée de la main d'œuvre occasionnelle</i>	Mise en place d'un réseau d'informations basé sur des producteurs du village et des villages voisins	Approuver
	Apport d'informations complémentaires sur les prix de la main d'œuvre	Approuver
<i>Des perturbations pluviométriques caractérisées une mauvaise répartition des pluies</i>	Renforcement de capacités sur les techniques de collecte des eaux de pluies	Approuver
	Renforcement de capacités sur les techniques de maintien de l'humidité dans le sol	Approuver
	Renforcement de capacités sur l'agriculture de conservation	Approuver
<i>Une application massive et incontrôlée des engrais chimiques</i>	Type et fonctionnement des engrais minéraux	Approuver
<i>La non utilisation de fumure organique</i>	Utilisation des résidus de récolte	Approuver
	Technique de compostage	Approuver
	Techniques d'application du compost	Approuver

Nom du	Responsable			Période d'exécution	Indicateurs
	Prod	C/CEF ou AR	Autres à préciser		
avé	Baba		Producteurs	Janvier-Mars	Réseau disponible
avé		C/CEF		Suivant le besoin du producteur	Tu es informé sur les prix de la main d'œuvre occasionnelle
avé	Baba	C/CEF		Janvier-Mars	Tu maîtrises quelques techniques de collecte des eaux de pluies.
avé	Baba	C/CEF		Janvier-Mars	Tu maîtrises quelques techniques de maintien de l'humidité dans le sol.
avé	Baba	C/CEF		Mars-Août	Tu maîtrises quelques pratiques de l'agriculture de conservation
avé	Baba	C/CEF		Avril-Août	Tu disposes de connaissances appropriées sur les engrais minéraux
avé	Baba	C/CEF		Décembre-Avril	Tu sais utiliser les résidus de récolte
avé	Baba	C/CEF		Décembre-Avril	Tu sais faire du compost
avé	Baba	C/CEF		Avril-Août	Tu sais appliquer du compost

Conseiller : Voilà Baba, c'est fait. Nous sommes au terme de notre travail. J'ai des responsabilités ; tu en as aussi et il importe pour la réussite de la campagne agricole à venir que chacun joue efficacement sa partition.



BP: 188 Comè, Tél.: (+229) 22 430 292,
E-mail: mrjccome@yahoo.fr - RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

